

La candidature à un marché alloti

Si vous soumissionnez à un marché alloti, vous pouvez :

Soumissionner à plusieurs lots.

Remplissez et signez un acte d'engagement pour chaque lot auquel vous soumissionnez.

Obtenir plusieurs lots sauf si le règlement de la consultation l'interdit.

Piège à éviter

Présenter une offre variable selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Exemple : proposer des remises à l'acheteur public s'il vous attribue un certain nombre de lots.

Si vous obtenez plusieurs lots

Principe : Vous avez signé un acte d'engagement pour chaque lot. Il y a donc autant de marchés que de lots obtenus.

Exception : Il est possible que l'acheteur public ne signe avec vous qu'un seul marché regroupant tous les lots obtenus.

Cas pratique :

Marché de nettoyage des locaux du CROUS.

Marché divisé en 3 lots :

- Lot n° 1 : nettoyage des locaux gérés par le CROUS (surface de nettoyage : 1400 m²).
- Lot n° 2 : nettoyage des locaux du campus (surface de nettoyage : 1300 m²).
- Lot n° 3 : nettoyage des locaux du siège du CROUS (surface de nettoyage : 900 m²).

L'avis d'appel public à la concurrence précise que vous pouvez présenter une offre pour un lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots.